



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



Mme Trottier (debout à l'arrière), donnant des explications à ses élèves.



Mme Auger (le bras étendu), en train de donner des explications aux jeunes.



Quelques exemples des créations de Mme Auger, à l'aide de pâte de papier.

EN PÂTE DE PAPIER

De superbes créations

MANIWAKI, LE 16 AVRIL 2010- La créativité artistique peut s'exprimer par bien des médiums : on peut faire des sculptures en pierre, en béton, en savon, etc. Dans les classes de secondaire 3 de l'enseignante d'arts plastiques Pauline Trottier, à la Cité étudiante, on en fait aussi en pâte de papier.

La pâte de papier, c'est un matériau qui fait penser au papier mâché, mais qui est confectionné différemment. Essentiellement, c'est du papier journal déchiqueté et sec. On vend ce genre de produit dans le commerce pour faire de l'isolation. Ce matériau de base est ensuite mélangé à de la colle pour obtenir une pâte qui devient solide et qui est appliquée, comme une peau, sur une structure sous-jacente, un genre de squelette réalisé avec du métal, du carton ou du papier.

Le produit final est assez semblable, à l'apparence, à un objet fait de béton, mais sans en avoir le poids, ni la rigidité, ni la dureté. C'est toutefois une matière très plastique, pouvant adoptée toutes les formes qu'on lui donne.

Pour explorer les possibilités de ce médium, Mme Trottier s'est adjoint les services d'une artiste invitée, Diane Auger, une experte de la pâte de papier depuis 1981. Elle se spécialise dans la confection de sculptures représentant les esprits de la nature, ceux du feu, de l'eau, de l'air et de la terre, qui hantent la mythologie celtique : fées, gnomes, *leprechauns*, etc.

Pendant deux jours, le jeudi 15 et le vendredi 16 avril, Mme Auger a partagé son savoir avec les élèves de Mme Trottier, soit deux groupes le premier jour et un groupe le deuxième jour. Chaque groupe a donc consacré deux périodes complètes à créer des sculptures faites de pâte de papier. Soyez assurés que les œuvres obtenues, que Mme Trottier (comme toute artiste qui se respecte) a quelque peu tendance à considérer comme ses propres enfants, seront exposées sous peu dans les corridors de l'école.

Félicitations à tous!

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca